

Lumière sur les Réverbères

Depuis 2010, le Fonds municipal d’art contemporain bataille pour l’installation des Réverbères de la mémoire à Genève, un projet de l’artiste Mélik Ohanian pour commémorer le génocide arménien. Dans cette lutte contre Goliath, n’est pas David qui l’on croit.

Un chantier, des fouilles, une vue sur le jet d’eau... Par un après-midi frieux de novembre, le bastion Saint-Antoine, en pleine réfection, est désert, fermé au public par des grillages. D’apparence paisible, il a pourtant fait l’objet d’une rare controverse, depuis plus d’un an, entre la Ville de Genève, le Fonds municipal d’art contemporain (FMAC), l’Union arménienne suisse (UAS), le Service de l’aménagement urbain, la Commission des monuments, de la nature et des sites (CMNS), l’association de la Vieille Ville de Genève (AVVGE), ainsi que la communauté turque.

En 2003, le Conseil national reconnaît le génocide arménien, suivi, en 2005, par le Conseil municipal de la Ville de Genève. Micheline Calmy-Rey, alors aux commandes de la diplomatie helvétique, tente de développer le dialogue turco-arménien. Décision est prise d’édifier un monument à la mémoire commune des Genevois et des Arméniens. Approuvée par des représentants de tous les groupes politiques, la motion M-759 est votée à l’unanimité en 2008.

Presque un siècle après la barbarie, cette prise de position fait avancer le combat pour la reconnaissance du génocide. En collaboration avec l’UAS, qui finance la quasi-intégralité du projet, le FMAC est chargé par la Ville de mettre en place un concours, invitant huit artistes, sans distinction de nationalité, de confession, d’âge ou de genre, à imaginer un monument. La liste compte des noms tels que Renée Green ou Esther Shalev-Gerz.

LEVÉE DE BOUCLIER!

La décision unanime du jury se porte sur Mélik Ohanian et son projet *Les Réverbères de la mémoire*. La pièce *in situ* de l’artiste français d’origine arménienne est inspirée des lampadaires de New York. Composée de neuf réverbères de huit mètres de haut, elle prend des dimensions monumentales. Chaque colonne arbore les fragments d’un texte de Janine Altounian, *La Survivance*. À la place de l’éclairage traditionnel, une goutte chromée suspendue reflète les alentours et, au sol, une source de lumière orange.

La richesse du projet tient en ce qu’il regroupe des entités très diverses: le politique, la communauté et la création contemporaine. S’ajoutent d’autres acteurs en lien avec l’urbanisme, l’architecture, l’archéologie, la philosophie... Autant de strates qui font l’intérêt de cette collaboration pluridisciplinaire.

Cependant, des enjeux politiques, financiers, voire idéologiques perturbent l’avancée du projet. Attendre des institutions sollicitées qu’elles dialoguent en harmonie totale était peut-être une utopie. Les rouages de la machine institutionnelle grippent une certaine flexibilité indispensable à ce type de projet.

Deux oppositions majeures voient le jour: la première, liée au territoire; la seconde, à la signification du monument et à l’histoire qu’il véhicule. D’aucuns questionnent la légitimité de l’installation d’une œuvre d’art contemporain sur un site protégé datant de la fin du Moyen-Âge.

Cependant, le bastion Saint-Antoine, avec sa calme atmosphère de passage et de promenade, représente l’espace idéal pour accueillir un projet d’art lié à la commémoration. Libéré de l’aspect figé parfois inhérent au monument, l’acte de mémoire est ici ouvert sur la ville, sur

l’extérieur, sur l’Autre, plutôt que replié sur lui-même.

Qu’est-ce que la mémoire, la commémoration et le recueillement hors des lieux de culte? Avec le monument de Mélik Ohanian, il s’agit de montrer que la mémoire de l’Autre, c’est aussi notre mémoire. Pourquoi ne devrait-on pas confronter les habitants avec l’histoire de Genève, berceau de la communauté internationale, siège européen de l’ONU? Accepter que l’Autre, c’est soi; ne pas répéter les erreurs du passé, voilà l’un des enjeux de la lutte contre la xénophobie.

L’exécution de victimes alignées, technique d’extermination reprise par trop de bourreaux, est née pendant le génocide ar-

crir la Vieille Ville au patrimoine mondial de l’UNESCO. Rien ne doit venir perturber la quiétude du Mont Olympe. À force de vouloir protéger et sacraliser, ne risque-t-on pas d’assécher et de mortifier?

L’ART ET L’ESPACE PUBLIC

Selon Patrick Gutknecht, président de l’AVVGE, «ce bastion Saint-Antoine a un équilibre parfait. Il n’y a pas de raison que quelque chose d’exogène, qui n’a rien à voir avec la Vieille Ville, vienne s’installer là et perturber cet équilibre. Cela pourrait engendrer des manifestations ‘pro’ ou ‘anti’. J’ai regardé ce qui s’est passé (...) dans d’autres villes

comme dans le cas des *Réverbères de la mémoire*. Inclure les coûts liés à l’installation du monument dans l’appel d’offre de réfection du bastion Saint-Antoine était une maladresse. Le FMAC a certainement sous-estimé les risques collatéraux politiques et juridiques, alors qu’il aurait sans doute pu obtenir les autorisations nécessaires auprès de la CMNS.

La découverte des vestiges de l’église Saint-Laurent a clos le débat et scellé l’abandon du projet d’implantation du monument. Alors, qu’est-ce qui fait l’Histoire? Des fouilles qui mettent au jour un passé vieux de plus de 400 ans, un monument commémorant un événement du siècle dernier, ou les deux? Initialement prévue en avril 2012, la réalisation de



LÉGENDE

© FONDS MUNICIPAL DE L’ART CONTEMPORAIN / MARS 2013

ménien. Celui-ci célébrera bientôt son centenaire. Il est pourtant loin d’être reconnu par tous. Des membres de la communauté turque ont d’ailleurs fait part au FMAC de leur désaccord face au projet, par courrier et en faisant intervenir des avocats.

GUERRE DES TERRITOIRES

Les *Réverbères de la mémoire* apportent une pierre à l’histoire de la Vieille Ville. Face à celles et à ceux qui vivent parfois enfermés dans une identité qu’on pense uniforme, Mélik Ohanian propose de célébrer la diversité culturelle qui forge notre société.

Or, les farouches défenseurs d’un patrimoine genevois figé semblent être convaincus qu’il est préférable de fossiliser la ville plutôt que de la faire évoluer. Faudrait-il, à Genève, se satisfaire de projets helvético-suisses et ne rendre hommage qu’aux causes genevoises? Alors que l’Association des habitants du centre de la Vieille Ville (AHCVV) a fait part de son soutien, surgit soudain une nouvelle entité, l’AVVGE, qui a pour projet d’ins-

où il y a des monuments commémorant le génocide arménien ou la Shoah (...), il y a parfois des extrémistes qui brûlent le drapeau en question, avec des échauffourées... On n’a pas besoin de ce genre de choses dans un quartier comme la Vieille Ville».

Cet immobilisme s’illustre dans de nombreux cas. En 2010, Rémy Pagani, conseiller administratif chargé de l’aménagement, souhaite faire installer une pierre commémorant le massacre de Srebrenica en face de l’ONU. Confronté à des opposants qui lui refusent l’idée, il choisit d’user de son autorité: il procède, coûte que coûte mais discrètement (certains diront «sauvagement»), à la mise en place de la pierre. Faut-il travailler en sous-marin pour installer des monuments dans l’espace public? Depuis novembre 2010, date de l’inauguration de la pierre, combien d’émeutes, combien de drapeaux brûlés?

Ces événements mettent en évidence la problématique de l’art dans l’espace public. Selon Rémy Pagani, les réactions divergent: les opposants se manifestent une fois le monument posé ou avant même sa création,

ce monument n’a cessé d’être repoussée. Aujourd’hui, il s’agit de trouver un nouveau lieu pour accueillir les *Réverbères* de Mélik Ohanian, car au cœur de ce conflit, c’est aussi la liberté de l’artiste qui est entravée.

Pour la communauté arménienne et Michèle Freiburghaus, directrice du FMAC, ce projet reste une réelle priorité. N’en déplaise aux sceptiques, aux râleurs, aux conservateurs, ces rebondissements auront finalement étoffé l’histoire de la pièce.

MÉLISE BOGIRARD